

**Habitat**

**REF : HABITAT2015007**

**Signataire : SAA**

Séance du Conseil Municipal du 17/12/2015

RAPPORTEUR : Pascal BEAUDET

**OBJET : Avenant n°2 à la convention d'OPAH-RU Centre ville d'Aubervilliers  
signée le 6 décembre 2011**

**EXPOSE :**

**Contexte**

Le 6 décembre 2011, une convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) portant sur le centre-ville d'Aubervilliers a été signée pour une durée de 5 ans par la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, la Ville d'Aubervilliers, l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Couvrant un périmètre relativement vaste, cette OPAH-RU vise à développer des actions ciblées prioritairement sur une trentaine d'adresses.

**Projet**

Un premier avenant à cette convention a été signé le 1er septembre 2014 afin de définir une liste de 25 immeubles prioritaires, identifiés suite aux diagnostics réalisés par le cabinet URBANIS dans le cadre de sa mission de suivi-animation.

Le présent avenant a pour objectif :

- de compléter la liste des immeubles prioritaires, en y intégrant trois nouvelles copropriétés ;
- d'acter le fait que le dispositif d'ORI ne sera pas mis en œuvre suite aux études de faisabilité et d'opportunité réalisées sur 2 adresses (20 rue du Goulet et 22 rue Villebois Mareuil), ce dispositif n'étant pas adapté au traitement des deux adresses ciblées ;
- de réajuster l'enveloppe réservée par l'Anah dans la convention d'OPAH-RU pour les aides aux travaux, compte-tenu de l'avancée de l'opération.

**Présentation budgétaire**

Aucun impact financier.

**Conclusion**

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- **d'approuver le projet d'avenant n°2 à la convention relative à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain du Centre-Ville d'Aubervilliers qui actualise la liste des adresses prioritaires**
- **d'autoriser Monsieur le Maire d'Aubervilliers à signer cet avenant n°2 et toute autre pièce qui en serait un préalable ou la conséquence.**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 36

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 17 DECEMBRE 2015**

**L'AN DEUX MILLE QUINZE**, le 17 Décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 Décembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjoint au Maire,

**M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, Mmes MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme YONNET Evelyne, MM. LOGRE Benoît, RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,**

**POUVOIRS :**

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme DUCATTEAU Sylvie	Représentée par :	Mme CHERET Magali
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	Mme MBONDO Thérèse
<b>M. ROZENBERG Silvère</b>	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. SALVATOR Jacques	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
Mme VIGEANT Claire	Représentée par :	M. LOGRE Benoît
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme ALVES Presilya

Mme LENOURY Nadia représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n° 332

Mme LENZI Ling partie à la question n°369

M. RUER Marc arrivé à partir de la question n°357

**Absents :** MM AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves

**Secrétaires de séance :** Mmes PEJOUX Claudine, FAGARD Alice

CAPC / Plaine Commune

Habitat

REF : HABITAT2015007

Signataire : SAA

**OBJET : Avenant n°2 à la convention d'OPAH-RU Centre ville d'Aubervilliers signée le 6 décembre 2011**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

VU le code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.521-1 et suivants,

VU la Convention pluriannuelle de mise en œuvre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) du Centre-Ville d'Aubervilliers signée le 17 décembre 2010,

VU la Convention relative à l'opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain (OPAH-RU) du centre-ville d'Aubervilliers signée le 6 décembre 2011,

VU l'avenant n°1 à la Convention d'OPAH-RU du 1<sup>er</sup> septembre 2014,

VU le projet d'avenant n°2 à cette convention,

Considérant que la convention d'OPAH-RU centre-ville d'Aubervilliers vise à développer des actions ciblées prioritairement sur une trentaine d'adresses,

Considérant que les nouvelles adresses proposées nécessitent un accompagnement renforcé,

Considérant la proposition d'ajout de 3 nouvelles adresses prioritaires,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** l'avenant n°2 à la Convention relative à l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain (OPAH-RU) du centre-ville d'Aubervilliers qui arrête une nouvelle liste d'adresses prioritaires.

**AUTORISE** Monsieur le Maire d'Aubervilliers à signer cet avenant n°2 et toute autre pièce qui en serait un préalable ou la conséquence.



L'adjoint délégué

Maria MERCADER

Reçu en préfecture le : 18/12/2015

Publié le : 18/12/2015

Certifié exécutoire le 18/12/2015



L'adjoint délégué

Maria MERCADER